



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES RECHERCHE UN ARCHITECTE (H/F)

Nous vous proposons un contrat de travail à durée indéterminée temps plein APE avec une rémunération niveau A (universitaire), dans un cadre professionnel caractérisé par l'autonomie, la confiance, le sens du travail et l'humain, la responsabilité, ...

VOTRE FONCTION

Vous devrez assurer les missions propres à un Architecte dans le cadre de la réglementation du Code du Développement territorial (CoDT) et notamment conseiller les demandeurs de permis et leurs architectes ; expliquer les règles urbanistiques d'application et les procédures d'instruction des demandes ; analyser les demandes de permis d'urbanisme en tenant compte des contraintes urbanistiques en vigueur et du bon aménagement des lieux, émettre un avis circonstancié sur les demandes de permis gérées,...

Vous devrez également assurer la gestion technique et administrative de chantiers communaux de toute importance ainsi que, le cas échéant, leur coordination et contrôle (visite de chantier, participation aux réunions de coordination, contrôle...).

Vous pourrez également assurer l'organisation et le secrétariat des séances de la Commission consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).

VOTRE PROFIL

- Une première expérience dans le domaine de la construction et/ou de la gestion de projet est un atout de même qu'une expérience ou connaissance en Aménagement du territoire
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur et sens de l'organisation (choix des priorités, respect des délais, ordre et méthode...)
- Réelles capacités rédactionnelles et relationnelles (vous serez en contact avec les citoyens)
- Aptitude à travailler en autonomie tout en s'intégrant dans une équipe multidisciplinaire
- Connaissance des outils informatiques

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION

- Etre titulaire d'un diplôme d'Architecte ou d'Ingénieur civil Architecte
- Disposer d'un permis A ou B

Vous devrez fournir au plus tard au moment de l'engagement un extrait de casier judiciaire modèle 595 et un passeport APE.

Les candidatures (lettre de motivation, CV, copies du diplôme et du permis de conduire) seront adressées à l'attention du Collège communal par e-mail (personnel@pontacelles.be) **pour le 15 août 2020 inclus au plus tard**. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Mélodie BOBOT, responsable du service Cadre de vie (071/84.90.43).

